



« Penser globalement, agir localement »

Positions générales de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) en regard des consultations publiques concernant le projet de réserve aquatique de la rivière Moisie

- Ajouter le bassin versant de la rivière Ouapatec à la réserve aquatique projetée de la rivière Moisie.
- Inclure les sites d'intérêts du caribou forestier (espèce présente sur la liste des espèces menacées et vulnérables du Québec) ciblés par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF - Secteur faune) adjacents à la réserve aquatique projetée.
- Élargir idéalement le périmètre suggéré à l'ensemble du bassin versant de la rivière Moisie dans le but d'assurer l'intégrité écologique de celle-ci. Dans l'impossibilité motivée d'inclure la totalité du bassin versant, élargir au minimum le périmètre suggéré au premier bassin versant de la Moisie (le concept de « premier bassin versant » sera détaillé dans notre mémoire).
- Inclure la tête du bassin versant de la rivière Moisie dans la réserve aquatique projetée.
- Profiter de l'opportunité d'absence de territoires déjà consentis (CAAF, droits miniers, etc.) à l'est du projet de réserve aquatique, afin de créer une grande aire protégée.
- Transformer la réserve aquatique projetée de la rivière Moisie en un futur projet de parc national représentant un patrimoine naturel mondial à protéger (forte population du saumon de l'Atlantique, présence de caribous forestiers, esthétisme de la rivière Moisie reconnu comme l'une des plus belles rivières canotable au monde).